

Les ministres en charge de l'eau font le bilan de la dÃ©claration d'Abidjan

Dossier de la rÃ©daction de H2o
March 2025

Au cours du 22^e Congrès international de l'eau et de l'assainissement, une table ronde a réuni les ministres africains en charge de l'eau et leurs représentants pour faire le bilan de la mise œuvre de la déclaration d'Abidjan, faite au 21^e Congrès tenu à Abidjan en 2023. C'était le mardi 18 février 2025 à Kampala en Ouganda.

La déclaration d'Abidjan pour une gestion durable des ressources et un accès pour tous à l'eau et à l'assainissement engageait les pays et la communauté internationale sur trois points : considérer l'accès à l'eau et à l'assainissement comme un droit indivisible et fondamental ; garantir la disponibilité en eau tant en quantité qu'en qualité ; instaurer un mécanisme de financement pérenne pour le développement des services d'eau et d'assainissement. Deux ans après, l'heure est au bilan. Tour à tour, les responsables du Burkina Faso, de la Côte d'Ivoire, du Cameroun, du Sénégal, de l'Ouganda et du Malawi ont présenté l'état de mise en œuvre.

L'Association panafricaine des acteurs de l'eau et de l'assainissement (AAEA) compte 237 membres, dont près de la moitié sont des opérateurs publics dans plus de 40 pays à travers le continent. Son 22^e Congrès s'est tenu Kampala (Ouganda) du 16 au 20 février.

Fleur Birba, Sidwaya (Ouagadougou) - À AllAfrica